

## **EXTRAIT**

## DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

## Réunion du 1 octobre 2018

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

<u>Etaient</u> présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur

Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

<u>Procuration(s)</u>: Monsieur Philippe MEYER ayant donné pouvoir à Madame Chantal JEANPERT, Monsieur Serge OEHLER

ayant donné pouvoir à Madame Françoise BEY

Excusé(s): Madame Marie-Paule LEHMANN

Absent(s): Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Eric

**ELKOUBY** 

Rapporteur: Monsieur Marcel BAUER

N° CP/2018/261 - 70540 - Bacs rhénans

Proposition de conclusion d'une convention de financement pour le projet "Bacs rhénans : Système d'information et de gestion du trafic pour les usagers des bacs rhénans" dans le cadre du programme INTERREG V Rhin Supérieur

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide :

- de préfinancer l'opération « système d'information et de gestion du trafic des bacs rhénans » ;
- de décider de la participation financière du Département du Bas-Rhin à hauteur de 128 372,19 € dans le plan de financement du projet ;
- d'approuver les termes du projet de convention relative aux modalités de réalisation et de financement de l'opération, joint en annexe à la délibération, à conclure avec la Région en tant qu'Autorité de gestion du programme INTERREG V Rhin Supérieur et les partenaires cofinanceurs allemands : Ortenaukreis, Landkreis Rastatt, Stadt Rastatt et Gemeinde Rheinmünster et d'autoriser son président à signer cette convention.

Pour extrait conforme : Pour le Président La Directrice des services de l'assemblée

Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président, Frédéric BIERRY

Accusé de réception N°: 067-226700011-20181001-lmc1120936-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 05/10/18